

Compte-rendu de l'AG de l'association Epicerie et Cie, le 31 mai à 18h30mn à l'Epicerie, dans les locaux de l'épicerie Immeuble le Comberousse St Colomban des Villards.

La séance est ouverte aux adhérents mais également aux sympathisants, seuls les adhérents pourront voter les décisions.

35 adhérents à jour de leur cotisation.

14 adhérents présents

1 adhérent représenté (pouvoir reçu par mail)

1 sympathisant

Quorum atteint (feuille de présence en annexe)

En préambule, J.Lièvre déclare qu'étant novice dans l'organisation d'AG, elle a oublié de prévoir à l'ordre du jour l'élection du CA. Les statuts prévoyants de ne traiter que les points à l'ordre du jour, une AG extraordinaire sera convoquée rapidement pour élire le CA, un appel est lancé pour les candidatures.

### **- Compte-rendu d'activités.**

Deux secteurs d'activités au sein de l'association :

**Le commerce**, l'année 2018 a permis la mise en place des liens avec les producteurs (fromages de vaches et de chèvres, vins, jus de fruits, confitures, tisanes, bières, légumes, miel...) et artisans locaux (S. Cartier Lange, B.Wyns, C.Reffet...)

De la petite restauration salée et sucrée a été réalisée tous les jours en saison et occasionnellement hors saison et sur commande (sur place, à emporter et pour des évènements spécifiques)

**Les ateliers**, des ateliers réguliers se sont déroulés hors saison touristique tels les ateliers informatiques et tricot, des ateliers en lien avec l'activité touristique ont été mis en place (après-midi jeux, soirée contes, marché de Noël...)

### **- Présentation des comptes annuels pour l'exercice écoulé.**

Le compte de résultat et le bilan 2018 sont présentés aux membres présents, réalisés sans l'aide d'un comptable pour cette première année, l'association est en recherche d'un comptable et souhaite travailler avec le GRAP (Groupement Alimentaire de Proximité) :

L'activité 2018 n'a permis que peu de périodes salariées (2879€ en salaires et charges sur l'année 2018), F.Ruzzin et J.Lièvre sont bénévoles la plupart du temps.

Un résultat de 9533€ a été dégagé, il est réinvesti sur 2019 en augmentant les périodes salariés, provision pour l'achat d'une voiture, poursuite de l'aménagement de la cuisine, aménagement du fournil en salle d'activités, constitution d'un fond de trésorerie.

Pas de TVA sur 2018, l'association est en franchise en base de TVA, son chiffre d'affaires ne dépassant pas 82800€.

**Les comptes 2018 de l'association sont validés à l'unanimité.**

J.Lièvre indique que l'équilibre de l'association est fragile, l'activité ne permet pas de faire vivre un salarié à plein temps. Les apports en matériel et en travaux effectués par la mairie ont permis au projet de démarrer, J.Lièvre a également fait un prêt de 10 000 € à Epicerie et Cie (mensualités de remboursement en cours), la Mairie à la demande de l'association a également accepté de laisser le loyer à 60€ par mois pour une année supplémentaire (au lieu de 300€). L'année 2019 doit permettre de vérifier la viabilité du projet.

### **- Prévision de budget et projets pour l'exercice en cours.**

La prévision de budget 2019 est présentée, les 3 premiers mois de l'année 2019 étant réalisés, ils sont intégrés en réel dans le prévisionnel.

**La prévision de budget 2019 est validée à l'unanimité.**

Compte-rendu de l'AG de l'association Epicerie et Cie, le 31 mai à 18h30mn à l'Epicerie, dans les locaux de l'épicerie Immeuble le Comberousse St Colomban des Villards.

**Les projets 2019** portent sur la poursuite des **ateliers** hebdomadaires : Le Tricot a repris depuis mars, l'informatique doit reprendre en septembre. Des jeux pourront être organisés (suite à une demande), les personnes présentes pensent que les après-midi jeux de cartes intéressent peu de monde, l'idée d'un concours de belote semble plus attractive.

En lien avec M.Roemer (gestionnaire des gîtes de la Perrière), des repas à thème ont été réalisés en **soirée**, en février et le seront en saison estivale. Toujours en lien avec La Perrière et M.C.Martin Cocher (professeur de yoga), Epicerie et Cie a confectionné les repas d'un stage yoga de 3 jours en mai. Deux autres stages sont prévus en septembre et en octobre 2019.

J.Rostaing relance l'idée de proposer un plat par semaine qui permettrait aux personnes que ne se font plus à manger d'acheter un plat préparé, elle se propose d'ailleurs de démarrer en confectionnant une matouille dans la cuisine de l'Epicerie. Un atelier cuisine ouvert sur inscription peut également être envisagé à ce moment-là (modalités à organiser).

En juin, prévision d'une sortie cueillette de plantes comestibles avec J.Rostaing en matinée suivie d'un repas partagé (samedi 15 juin), inauguration du fournil le dimanche 23 juin en partenariat avec La Recre à Piz', dernière veillée philo avec une conférence gesticulée le vendredi 28 juin.

**Côté épicerie**, les adhérents souhaitent y trouver plus de légumes et de fruits, de viandes et de poissons.

Pour les fruits, J.Dupenloup propose de relancer les personnes possédant des arbres fruitiers dont les fruits ne sont pas cueillis afin de les proposer à l'Epicerie (modalités à organiser).

Pour les légumes, il est difficile de les conserver longtemps et les ventes sont très aléatoires, proposition est faite de rechercher un système de paniers de légumes qui seraient à récupérer à l'Epicerie.

Pour la viande, à l'heure actuelle, nous n'avons pas démarché d'éleveurs qui proposent de la viande sous vide mais nous allons le faire.

Pour le poisson, cela semble difficile au vu de la très faible demande.

J.Lièvre profite de la présence de M.Malburet (Mairie de St Colomban) et de J.Dupenloup (Mairie de St Alban) pour indiquer que Epicerie et Cie peut faire une proposition pour les colis de Noël, ils lui indiquent de faire la proposition par mail.

## **- Modalités et tarifs 2019 pour les adhésions et les ateliers.**

J.Lièvre et F.Ruzzin proposent :

1. Que le montant de la cotisation annuelle passe de 2€ à 5€ pour l'année 2019.
2. Que le tarif des ateliers hebdomadaires ou ponctuels soit de 5€ pour l'association + 5€ pour l'intervenant s'il souhaite être rémunéré (facture obligatoire) + 5€ d'adhésion annuelle à l'association (obligatoire pour des raisons d'assurance). Pour les ateliers hebdomadaires, ce tarif s'entend pour une séance ou pour le mois.
3. Qu'il y ait une adhésion temporaire à 2€ pour les personnes de passage.

Les propositions 1 et 2 sont validées à l'unanimité.

La proposition 3 est refusée, l'adhésion pour les personnes de passage sera de 5€.

## **- Questions diverses.**

Concernant le bénévolat, nous sommes intéressés par toutes les bonnes volontés, comme celle proposée par J.Rostaing pour cuisiner une matouille. N'hésitez pas à en parler. Concernant les permanences pour tenir l'Epicerie (vente, mise en rayon...), pour des demi-journées ou des périodes plus longues (vacances d'avril et de novembre), il est important de venir au préalable travailler en binôme avec J.Lièvre ou F.Ruzzin.

Compte-rendu de l'AG de l'association Epicerie et Cie, le 31 mai à 18h30mn à l'Epicerie, dans les locaux de l'épicerie Immeuble le Comberousse St Colomban des Villards.

Une question sur la fréquentation de l'Epicerie par les habitants de St Colomban et de St Alban est posée. Proportionnellement, peu d'habitants viennent régulièrement. B.Maurino ne comprend pas que des personnes se plaignent de ne pas avoir d'épicerie et ne viennent pas quand il y en a une. J.Dupenloup fait part de « l'éloignement » de St Alban plus près de la Vallée, ce qui ne pousse pas les habitants à venir à l'Epicerie. Une discussion s'engage, O.TronelPeyroz pense que le fait que l'épicerie se revendique bio et locale peut freiner des gens qui pensent que c'est cher et/ou ne sont pas intéressés par le bio. J.Lièvre répond qu'il n'y a pas que des produits bio et que les produits locaux ne sont pas bio (sauf tisanes) toutefois J.Lièvre et F.Ruzzin souhaitent garder ce cap qui apporte un plus grâce à des produits autres et de meilleures qualités que ceux des grandes surfaces (autant en bio qu'en local)

F.Vanini aimerait qu'il y ait « du cinéma » à St Col. F.Ruzzin indique que c'est bien prévu, c'est en cours d'organisation, des prises de contacts se font pour examiner les possibilités, une info sera bientôt diffusée sur le sujet.

J.Rostaing pose une question concernant la cantine de l'école primaire. L'association proposait de faire les repas pour les enfants. J.Lièvre indique que c'est toujours en réflexion même si cela semble bien difficile à mettre en place. J.Dupenloup intéressée par la proposition indique également que cela paraît trop complexe à mettre en place et que le bénéfice qui en sera tiré ne sera pas proportionnel à l'énergie et au temps demandé (pas de possibilité de fermer l'Epicerie).

B.Maurino se demande et demande comment communiquer de façon le plus efficace possible sur les activités et les propositions de l'Epicerie. Des outils sont proposés (les mails, le site internet [epicerieetcie.fr](http://epicerieetcie.fr), les panneaux d'affichage des hameaux, le Petit Villarin, l'OT en saison, les 2 mairies mais aucun de ses moyens ne semble complètement satisfaisant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.